

**1^{er} OPÉRATEUR EN
COMPLÉMENTAIRE
SANTÉ**

**45% des soins courants ne sont plus
remboursés par la Sécurité sociale...**

Les mutuelles s'engagent

Pas d'exclusion

quels que soient l'âge, les revenus,
l'évolution de l'état de santé

Généralisation du tiers-payant

inventé par les mutuelles
pour limiter les avances de frais

Limitation des dépenses restant à la charge des patients

grâce à des accords passés
avec des professionnels de santé

Maintien d'un fonds d'action sociale

pour permettre aux personnes
en difficulté de continuer
à se soigner

2 millions d'Aquitains protégés

Dépassements d'honoraires, optique, prothèses dentaires... La Sécurité sociale rembourse de moins en moins bien. Sans complémentaire santé, des millions de personnes auraient du mal à accéder à des soins de qualité. Le mouvement mutualiste se bat pour garantir à chacun une vraie protection sociale reposant sur la Sécurité sociale ET les mutuelles.

